

Le fraude
9-4-88

Après l'assassinat de Dulcie September

Un réfugié sud-africain, un Angolais, un Français et leurs compagnes ont été placés en garde à vue

Chargée de l'enquête sur l'assassinat de Dulcie September, la brigade criminelle de la police judiciaire a interpellé, le jeudi matin 7 avril, à Paris, quatre personnes, qui étaient toujours en garde à vue vendredi matin. Il s'agit de Martijn Van Geems, Sud-Africain blanc, ayant le statut de réfugié politique, de sa compagne Amarylis Horta, de nationalité chilienne, de Pytha Assesso, Angolais réfugié en France, opposant au régime marxiste de Luanda, et de sa compagne française, Mireille Desplanches. Ce vendredi 8 avril,

Selon le renseignement obtenu par les RG, en début de semaine, Pytha Assesso aurait reçu, de commanditaires non identifiés à Lisbonne (Portugal), une somme d'argent qu'il aurait remise à Van Geems. Celui-ci l'aurait ensuite utilisée pour rétribuer le meurtre de Dulcie September, commis le 29 mars. Ces informations ont été jugées assez précises pour motiver les interpellations faites jeudi matin.

Au ministère de l'intérieur, malgré la prudence officielle, certains interlocuteurs soulignaient que les enquêteurs étaient peut-être sur la piste des exécutants de l'assassinat, contrairement à des prédictions pessimistes — y compris dans ces colonnes — sur les débouchés concrets de l'enquête de police judiciaire.

Toutefois rien ne permettait de se prononcer, vendredi en fin de matinée, sur les résultats des interrogatoires menés par la brigade criminelle. La garde à vue des interpellés devait se terminer samedi matin, mais leur libération, sans qu'ils soient déférés au parquet, n'était pas exclue. Cependant, si, d'aventure, la piste suggérée par les RG menait bien aux exécutants de l'assassinat, leur profil soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses claires sur leurs commanditaires.

Né le 15 mars 1959 à Capetown, Martijn Van Geems est arrivé en France en septembre 1984. Voulant échapper à la conscription militaire, il a obtenu une carte de réfugié politique, délivrée le 21 mai 1985 par l'OFPPA. Dans les milieux anti-apartheid parisiens, il est connu comme un jeune homme discret, « plutôt artiste, bohème, sympathi-

un Français d'origine congolaise et sa compagne, Française également, ont à leur tour été interpellés et placés en garde à vue.

La police judiciaire a agi sur la foi d'une information obtenue par les Renseignements généraux (RG), laissant entendre que Van Geems et Assesso pourraient être impliqués dans le meurtre de la représentante de l'ANC. Il était impossible de savoir, vendredi matin, si les investigations policières avaient infirmé ou confirmé cette supposition.

que », ayant contribué à l'animation de soirées de solidarité, notamment en 1986, sans être pour autant un militant activiste. Il avait, à ces occasions, rencontré la représentante de l'ANC en France.

Pytha Assesso est le président du parti démocratique libéral d'Angola (PDLA) ainsi que de la Ligue des francophones angolais, association déclarée en Seine-Saint-Denis en novembre 1986. Dans les milieux africains de Paris, le PDLA, mouvement d'opposition au régime marxiste de Luanda, est pratiquement inconnu ; à Bruxelles, en revanche, nous signale notre correspondant José-Alain Fralon, on croit savoir qu'il s'agit d'une petite organisation, créée par des Angolais ayant fui leur pays, au milieu des années 70, lors de l'indépendance et de la prise du pouvoir par les dirigeants marxistes du MPLA.

En aucun cas mouvement armé, à l'inverse de l'UNITA, le PDLA prêche la « réconciliation » entre Angolais. Pytha Assesso, né le 15 août 1953 à M'Banza-Congo, dans le nord du pays, semble appartenir à une ethnie présente également au Zaïre, l'ex-Congo belge, qui avait fourni, dans le passé, l'assise militante du FNLA d'Holden Roberto, mouvement de guérilla en lutte contre le régime de Luanda.

Si les investigations policières débouchent, la présence de Van Geems, que certains présentent comme un militant communiste, renforce aujourd'hui certaines autorités françaises dans leur conviction, affichée au lendemain de l'assassinat, qu'il pourrait s'agir d'un règlement de compte entre « factions rivales ». Inversement, dans les milieux anti-

apartheid, on privilégie l'hypothèse d'une manipulation de services sud-africains, notamment militaires, qui auraient recruté des « pigistes » comme exécutants.

Dans les milieux du renseignement occidentaux, notamment britanniques, cette analyse est également privilégiée. La PJ, elle, s'en tient aux faits. Des témoins ont ainsi aperçu, le 29 mars, un ou deux Blancs, sur les lieux de l'assassinat, sans que l'on sache exactement si ce fut avant ou après ce dernier.

GEORGES MARION
et EDWY PLENEL

● **AFRIQUE DU SUD : 105 personnes mortes en garde à vue en 1987.** — Le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok a déclaré jeudi 7 avril que 105 personnes étaient mortes en 1987 alors qu'elles se trouvaient en garde à vue. En réponse à une question posée au Parlement, M. Vlok a indiqué que cinquante décès étaient imputables à des suicides, trente-six à des « causes naturelles », onze à des agressions par des compagnons de cellule et huit à des blessures subies pendant une tentative d'évasion. La police n'a été tenue responsable de la mort d'aucun détenu à la suite des enquêtes ouvertes dans le cadre de quarante et une affaires. Les autres enquêtes sont en cours. — (Reuter.)

● **BASKET-BALL : finale de la**